

# Identification du module

<b>Module</b>	<b>Maladies dégénératives du SNC</b>
<b>Condition d'admission</b>	Être titulaire d'un certificat de fin d'études dans une profession du domaine de la santé de niveau II ou de niveau tertiaire.
<b>Compétences</b>	Supervisées par le médecin, les titulaires de la certification de ce module conseillent, soutiennent et accompagnent les patients chroniques souffrant de maladies dégénératives du système nerveux central, ainsi que leurs proches. Elles se basent sur les connaissances approfondies enseignées dans ce module.
<b>Evaluation des compétences</b>	Évaluation écrite de 45 minutes Évaluation orale de 15 minutes (situation de conseil au patient).
<b>Niveau</b>	Examen professionnel de la coordinatrice en médecine ambulatoire.
<b>Objectifs à atteindre</b>	<p><b>Les participants-es</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>expliquent les formes, les causes, stades et options de traitement des principales maladies dégénératives du cerveau chez l'adulte (démence vasculaire, sclérose en plaques, Parkinson) (T1);</li> <li>informent sur les possibilités d'investigations de la maladie (T2);</li> <li>décrivent un concept de validation reconnu, agissent en conséquence, conseillent et instruisent les proches (T3);</li> <li>reconnaissent et évaluent les charges sur les proches, les informent sur les offres de soutien et de décharge (T3);</li> <li>décrivent les problématiques liées à la prise en charge quotidienne, proposent les différentes solutions envisageables et les appliquent (T2).</li> </ul>
<b>Certification</b>	Certification partielle pour le brevet fédéral de coordinatrice en médecine ambulatoire (sous réserve du respect des conditions d'admission, selon chiff. 3.31 du règlement concernant l'examen professionnel).
<b>Validité du certificat</b>	5 ans.